AVENIR DU PROLÉTARIAT ET PROLÉTAIRES PRÉVOYANTS DE LA RÉGION DU NORD

Le dimanche 26 mai, à 4 heures, avait lieu au Cimetière de l'Est, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Henri Wartel, par les Comités de Lille et des environs de l'Avenir du Prolétariat et par les Prolétaires Prévoyants de la Région du Nord.

Tous les Comités de Lille et des environs étaient représentés, ainsi que ceux de Péronchies, Orchies, Douai et Calais.

M. Heuteuvr, président du Comité Lille-Centre, rappelle en termes émouvants la vie toute de travail et de dévouement du défunt. Il montre à la suite de quelle campagne de propagande acharnée et inlassable, M. Wartel, après avoir dès le début de la Société, créé le premier Comité de Lille, étendit progressivement son rayon d'action aux environs de Lille, puis dans la Région, formant partout de nouveaux centres et groupant cette armée de Prolétaires qui a assuré au département du Nord la suprématie dans l'Avenir du Prolétariat.

Mais si Henri Wartel, dont la santé était délicate, a pu se consacrer d'une façon aussi active à la Mutualité, c'est parce qu'il a été heureusement secondé dans ses travaux, encouragé, réconforté, soigné avec un dévouement sans bornes par sa digne compagne.

M. Lizard, président général des Prolétaires Prévoyants de la région du Nord vient ensuite au nom des 7000 membres de ce groupement apporter à celui qui fut son collaborateur la plus consciencieux et la plus compétent l'expression de son souvenir reconnaissant et affectueux. Il dit combien sera difficile à combler le vide laissé dans le Conseil d'Administration des Prolétaire Prévoyants par la mort de son Vice-Président Général, sa mémoire, dit-il, restera parmi nous comme un culte et un exemple.

Nous associerons toujours au souvenir de notre ami Wartel, la digne épouse qui l'a si bien secondé dans sa laborieuse vie sociale et qui, à ses derniers moments l'a soigné avec tant de dévouement, de tendre sollicitude et d'abnégation.

Au nom de la famille, M. Marquette, neveu de Mme Wartel, remercie en termes émus les Comités qui ont bien voulu participer à l'érection du monument et les assistants qui un venant si nombreux à cette cérémonie ont montré en quelle estime ils tenaient celui dont toute la vie a été consacrée à la mutualité.

RÉCHAUDS A GAZ

de tous genres. — Maison B. Viale, 6, rue Gambetta, Lille. — Prix exceptionnellement réduits.

LES ABEILLES DÉSERTENT LA CAMPAGNE

L'agriculture manque de bras, se lamentent les cultivateurs. Que va-t-elle devenir si les abeilles lui retirent leurs ailes ? Il lui restera les aéroplanes, répondrent les optimistes ; elle sera bien montée quand elle aura à sa disposition une escadre aérienne de monoplans et biplans.

Etait-ce pour fuir la campagne qu'un essaim d'abeilles vint, hier après-midi, échouer, les ailes rompues de fatigue, sous une fenêtre de mansarde, près de nos bureaux, chez M. Dufermont, sellier à l'angle des rues de Béthune et d'Amiens ?

Ne serait-ce pas plutôt une étape choisie par un grand quotidien inconnu, étape de repos pour les concurrents d'un circuit indéterminé ?...

En tout cas, cette attraction non prévue attire pendant toute l'après-midi, un grand nombre de curieux qui observèrent, bouche bée, les évolutions des volatiles occupant bruyamment aux opérations de ravitaillement.

BAS A VARICES

Chaussettes, Genouillères, Mollets, d'une solidité parfaite, d'une coupe élégante, d'un incroyable bon marché (depuis 4 fr. 50 au lieu de 8 fr.), chez Mlles L. et R. Assoignon, bandagistes-herboristes diplômées, 48, rue de l'Hôpital-Militaire, Lille. 2081

APRÈS LA CATASTROPHE D'ISSY-LES-MOULINEAUX

M. le Président de la République a chargé M. le Préfet du Nord de remercier la Société des Anciens du 43e de ligne pour le télégramme que cette société avait adressé à M. Fallières pour exprimer ses compliments de condoléance à l'occasion de la mort tragique de M. Berteaux et formulant des vœux pour le prompt rétablissement de M. Monis.

ET LE VŒU DE PAUVRETÉ ?...

Le saint chœur de Padoue qui reçut son baptême le printemps d'Amiens, a été vivement supplié, hier, par une bonne sœur habitant rue Royale, qui avait perdu 24 hources contenant 240 francs. Souhaitons à cette sœurette qui semble singulièrement avoir promis ses vœux de pauvreté, que son parchemonnaie soit retrouvé par un bon républicain sérieux sortant de la laïque, qui le lui rendra intégralement, nous en sommes certain.

ROUBAIX

Inauguration de la Section néerlandaise à l'Exposition de Roubaix

L'inauguration du charmant pavillon Néerlandais érigé, près de Luna-Park, d'après les plans de l'architecte M. Joh. Mullers Jne, sur le modèle de la « Gemeentelandhuis Van Delfland », à Maassluis (Sud) en 1926), a eu lieu samedi après-midi, en présence de MM. A.-J.-E.-A. Bik, docteur en droit, conseiller municipal, membre du Conseil de Direction du Comité Néerlandais des Expositions à l'Etranger, commissaire général ; K.-F. Kalz, commissaire délégué, secrétaire général du Comité Néerlandais des Expositions à l'Etranger ; Lesieu-Dupaix, consul des Pays-Bas à Lille, vice-président d'Honneur du Comité Néerlandais officiel ; Angelo, consul des Pays-Bas à Roubaix ; Motte, maire de Roubaix ; Sayet et Chatillevat, adjoints ; Fr. Roussel, président de la Chambre de Commerce ; Eugène Mathon, président du Comité d'initiative ; L. Sanson, président de la Chambre de Commerce Néerlandaise à Paris.

Après le salut d'honneur, en présence des autorités et du nombreux public, M. Lefidieu-Dupaix, fait l'éloge de MM. Motte, Mathon et Lami, porte la santé du Président de la République Française, de la reine de Hollande et du prince consort, puis, au nom du Gouvernement Hollandais, il déclare officiellement ouvert le pavillon Néerlandais.

M. Bik prononce ensuite un très long et très intéressant discours dans lequel il passe en revue tous les objets exposés et félicite tous ceux qui prirent part à la construction et l'ornementation de la section.

M. Mathon fait l'éloge du peuple Hollandais, tout le monde passe au café Wynand-Fockink, tandis que l'orchestre joue les hymnes Hollandais « Wien Neerlands Bloed » et « Wilhelmus van Nassouwen », puis la « Marseillaise », réclamée par les personnes présentes et longuement applaudie.

EXPOSITION INTERNATIONALE DU NORD DE LA FRANCE, ROUBAIX 1911

L'inauguration du Pavillon de l'Australie

L'inauguration officielle de l'élégant pavillon de l'Australie, dont la visite présente un intérêt si marqué, aura lieu lundi prochain, 5 juin, sous la présidence de M. Batchelor, ministre des affaires étrangères du « Dominion et Australie ».

Une réception officielle des représentants du gouvernement australien et des autorités qui lui feront cortège, prendra place tout d'abord à l'Hôtel de Ville de Roubaix, à 10 heures et demie. L'inauguration du pavillon s'effectuera à 3 heures et demie.

Au moment de l'ouverture solennelle de l'édifice australien, il convient de rendre hommage au dévoué commissaire de cette importante possession britannique à Roubaix, M. Pierre Flipo ; aussi, à M. Lucien Nopenaire, son adjoint, qui, par son initiative, a puissamment contribué à l'adhésion définitive de ce pays ami.

C'est encore aux démarches de M. Nopenaire à Londres que l'on doit la visite du Ministre australien à Roubaix.

La musique à l'Exposition

Le lundi 5 juin, à 8 heures 30, aura lieu, au kiosque du Lac, un concert appelé à un vif succès. « L'Harmonie des Jeunes Aveugles de Bouchin », qui lut si brillamment acclamée à Roubaix, il y a deux ans, exécutera un programme qui fera sensation.

VOL D'UN VELO

Samedi, vers midi, dans le couloir de la banque Devilder, rue du Curé, un inconnu a dérobé le vélo de M. Albert Lefebvre, demeurant place de l'Abattoir, 9.

LA CAMBRIOLE

L'avant-dernière nuit, à l'aide d'escalade et effraction, on s'est introduit chez M. Emile Laurenge, 43 ans, employé, place de la Nation, et l'on a dérobé une somme de 50 francs, des bijoux et ustensiles de table.

Le montant du vol est évalué à 400 fr.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE

Jeudi dernier, la Fédération des Associations des Anciens Elèves des Ecoles publiques de Roubaix, s'est réunie à 8 heures et demie du soir, à l'Institut Turgot, son siège social, pour fêter les distinctions honorifiques dont viennent d'être l'objet MM. G. Lehoucq, son président d'honneur et H. Hennequant, son président effectif.

M. G. Dassette, vice-président, au nom de la Fédération tout entière, a, en termes très heureux, exprimé à MM. Lehoucq et Hennequant, toute la satisfaction que leur décoration avait causée à tous les sociétaires et en leur adressant les plus chaleureuses félicitations, il leur a remis de magnifiques palmes d'officier de l'Instruction publique en témoignage d'estime et de profonde sympathie.

MM. Lehoucq et Hennequant ont tour à tour remercié les membres de la Fédération des marques de sympathie qu'ils venaient de leur prodiguer ainsi que du zèle souvenir qu'ils leur avaient remis. Ils leur ont renouvelé l'assurance de leur dévouement le plus absolu à la Fédération et à son œuvre.

Le champagne fut alors servi. Avant de chaque cette familiale réunion, M. Hennequant a de nouveau pris la parole pour adresser les félicitations de la Fédération à ceux de ses membres qui avaient été l'objet d'une distinction honorifique à l'occasion du Congrès de Préparation Militaire. Ce sont MM. Dubourg, nommé Chevalier du Mérite Agricole ; Shiller, directeur de l'Ecole de Tir, qui a été décoré la médaille d'or du Ministère de la Guerre ; Pont, maître d'armes de l'Ecole, nommé officier d'Académie ; Rosra, Castel, cités au « Bulletin Officiel » ; Dansette, Lebrun, Philipperon, Descarpentrie, Frémeux, Lemaire, Bougrave, Magnaux, lettre de félicitations du Ministre de la Guerre ; F. Ginise, V. Delbar, Castel, médaille d'argent du Mérite National ; Descarpentrie, médaille de bronze.

La réunion prit fin après avoir fixé la date de la Fête de l'Enseignement au 25 juin.

UN CONTREMAITRE INDÉLICAT

Depuis quelque temps, MM. Dubois et Duzan, négociants à Roubaix, constatant journellement la disparition de bobines de laine et de fils évaluant que le préjudice qui leur était causé pouvait être évalué à 14.000 francs.

Ayant fait appel à la Brigade Mobile, celle-ci fit établir une surveillance et jeudi soir, vers cinq heures, on surprenait le contremaître Nicolas Moisis, 47 ans, habitant rue Mila, 4, transportant des marchandises chez la dame Dupont, rue du Fresnoy, 29. Pour éviter tout soupçon, il avait eu soin de placer son butin entre des planches.

Une perquisition faite à son domicile n'a donné aucun résultat, mais celle opérée chez la dame Dupont a été plus fructueuse. On y a découvert une assez grande quantité de laine que Moisis y portait chaque jour. Après une confrontation la contremaître a avoué. Il a été déféré au parquet. La dame Dupont a été laissée en liberté.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

(Suite)

Plusieurs sociétés ont formulé des demandes de subventions. Toutes ces demandes ont été examinées avec soin et sans aucun parti-pris par la commission des fêtes.

L'Harmonie « La Fraternelle » est à la veille de célébrer le 25e anniversaire de sa fondation. Elle demande une subvention. La commission remarquant que ce jubilé coïncide avec le festival des Phalempins, la ville donnera 3.000 francs. « La Fraternelle » n'a qu'à s'entendre avec le comité des fêtes de ce quartier. « C'est tout ce qu'elle peut faire, dit M. Lecomte. »

— 100 francs sont de plus accordés à l'Union des Etudiants de l'Etat pour un sorgrès, et 50 francs aux coiffeurs du Vert-Pré pour leur ducasse.

M. Martin revient sur ce qu'il a précédemment dit, au sujet du refus de subvention. Il trouve que l'on fait des mécontents.

M. Lecomte lui fait très justement remarquer que si toutes les demandes étaient acceptées le budget ne pourrait pas supporter les dépenses occasionnées. Il y aurait des demandes tous les dimanches.

SOLIDARITÉ RÉPUBLICAINE

Les républicains qui font partie de la 2e section sont priés de se rendre aujourd'hui 4 juin, à une réunion qui aura lieu chez M. Desire Montaigne, cabaretier, rue de Mouscron, 49. A l'issue de la réunion des prix seront tirés au sort.

AMICALE DE L'ECOLE PUBLIQUE DE LA CROIX-ROUGE

La commission a, dans sa dernière réunion, décidé de conduire l'Amicale en excursion au Mont de l'Enclus, le dimanche 18 juin.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant, à l'école, par M. Cirier, directeur.

Energie électrique

Deux conventions passées entre la ville et la Société d'Energie Electrique semblaient contenir des articles contradictoires. Se basant sur ce fait, le receveur municipal refusait de payer les redevances de l'ingénieur-conseil.

Les deux parties ont tranché la difficulté en ajoutant une clause supplémentaire.

Après quelques explications données par M. Salembien sur la demande de M. Martin, le Conseil municipal approuve.

MM. Lorthiois et Haeffely veulent se fournir eux-mêmes l'énergie électrique. Ils demandent, à cet effet, une autorisation à la ville. M. Martin trouve que la ville, ayant le monopole, cette autorisation ne devrait pas être accordée. M. Salembien fait remarquer à ce conseiller que ces messieurs produisent chez eux l'électricité. Le Conseil donne l'autorisation demandée. MM. Lorthiois et Haeffely devront cependant payer à la ville une redevance annuelle de 160 fr. Toutefois ce genre d'autorisation ne sera plus accordé quand la ville pourra fournir elle-même l'énergie électrique.

Le Conseil décide l'acquisition d'une œuvre d'art de Mancourt au prix de 7.000 fr. Cette œuvre sera placée au Musée.

Les cahiers des charges relatifs à l'usine élévatoire des eaux de la Lys sont adoptés. Les travaux du nouveau bâtiment du service des eaux sont définitivement reçus. Ces travaux s'élèvent à la somme de 36.754 francs.

La Préfecture du Nord a demandé que le remaniement partiel du Tribunal de commerce et de la Chambre de Commerce ait lieu simultanément. Le Conseil décide de maintenir le « statu quo ». M. Quévron dit que le nombre des électeurs au Tribunal de commerce est très restreint. M. Martin voudrait que tous ceux qui ont droit de participer à ces élections tassent inscrits d'office. M. Salembien répond qu'il appartient aux intéressés eux-mêmes à demander leur inscription. Le sénat déplore leur trop grande indifférence.

Usine d'électricité

Quand M. Lecomte annonce des détails sur la question de l'usine d'électricité, M. Martin fait constater que vu le petit nombre de conseillers présents on ne peut plus délibérer. M. Desnavières venait de quitter la salle. On court après lui. M. Desnavières reste hésitant. Quelques conseillers veulent continuer quand même. M. Martin proteste. Certains conseillers sourient malicieusement. Finalement la séance est levée.

Après la réunion nous entendons dans les couloirs un assistant murmurer : « Si M. Desnavières a voulu, par sa fuite inattendue, rendre la discussion impossible, il aurait dû tout d'abord, calmement donner les raisons de son abstention et quitter la salle ensuite. »

CONCERT PUBLIC

Un concert du « Point Central » exécutera aujourd'hui 4 juin 1911, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

1. En route pour Dieppe, pas redoublé (E. Gaudefroy). — 2. Navarette, ouverture (Ch. Fontenay). — 3. Polka des Aéroplanes (Jean Noël). — 4. Intermezzo (E. Sonpi). — 5. Marche Guerrière (Alf. Richart). — 6. Fantaisie sur Attila (Verdi).

SAUVE DES EAUX

La jeune Henri Roche, 7 ans, rue Magenta, se rendait en classe, vers 1 heure un quart, quand en passant au pont de l'Espierre il tomba dans l'eau. Deux ouvriers, Ernest Rose, 23 ans, tisserand, à Mouvaux, rue Pasteur, 38, et Henri Nascens, 27 ans, débourreur, domicilié à Roubaix, se jetèrent au secours de l'enfant et parvinrent à le ramener sur le rivage sain et sauf.

FRAUDEURS

Hier matin, des douaniers de la brigade mobile de Tourcoing-les-Frances, faisaient une tournée lorsqu'ils aperçurent quatre frandeurs. Ils les attaquèrent. Un des fraudeurs, Désiré Lucas, 16 ans, de Roubaix, pour échapper, se jeta dans le canal après avoir laissé sa charge sur le rivage. Le sous-brigadier Dasin l'arrêta sur la rive opposée. Les autres fraudeurs n'ont pu être arrêtés. On a trouvé sur les lieux dix kilos d'allumettes belges, valeur 50 francs.

AMICALE COLBERT

Le 5 juin, lundi de la Pentecôte, l'Amicale Colbert fera une sortie cycliste sur Lesquin.

But de l'excursion : Visite des carrières.

Le rendez-vous est fixé à 6 heures un quart, au Café Lacatelle, rue de Menin (coin de la rue Saint-Pierre).

La plus grande exactitude est recommandée aux cyclistes pour que le retour ait lieu avant que le soleil soit trop ardent.

MOYENNANT un versement de 25 FR., toute personne non alcoolique de la SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA BRASSERIE HOUBRONNIT, A TOURCOING, rue de Gand, n° 4, pourra le devenir et jouir immédiatement des avantages attachés à l'action, c'est-à-dire aura droit aux remises accordées sur la vente des BIÈRES, VINS ET LIQUEURS que cette société se fait un devoir de fournir à ses adhérents, en produits de premier choix et à des prix défiant toute concurrence.

AUTOUR DE LILLE

TRUMENIL

L'Association pour la défense des intérêts du Nouveau Quartier s'est réunie vendredi soir, au siège, estaminet Panthier. M. Demessy, président, présidait. Il fut procédé au vote pour la nomination d'un vice-président, en remplacement de M. Damiens, démissionnaire. M. Mangé fut élu à l'unanimité.

Bal. — Lundi de la Pentecôte, estaminet des « 4-Cheminés », à 10 heures du matin, ouverture Duret.

CROIX

Amicale Kléber. — Dimanche, dernier jour d'inscription pour l'excursion en voiture à Halesieux. La nombre des places est limité.

Tir. — Le stand sera ouvert dimanche, de 9 heures à midi. Poule offerte par M. Marcial Watteau.

LA MADELEINE

A propos du démantèlement de Lille.

— Vendredi soir, au cours de la séance du Conseil municipal, il fut question du démantèlement de Lille. Ce travail étant appelé à favoriser la ville de la Madeleine, celle-ci, en compensation, demande à la voisine de lui céder le nouveau boulevard, jusqu'à l'avenue Saint-Maur, y compris le quartier des Lilas et une largeur de terrain de 50 mètres du côté gauche.

Après une assez longue discussion, M. le maire résume la question. Il estime que les avantages qui résulteront du démantèlement valent une compensation. Pourtant, avant de prendre aucun engagement, il dit que la ville de Lille doit faire connaître ses intentions futures pour ce qui concerne les débouchés, voies de pénétration, etc., etc. Ce qu'elle donne, en somme, en échange de ce qu'elle demande ; il est bien entendu qu'il ne s'agit, dans la pensée du maire, que de la cession des terrains de la première zone. On vote ensuite sur la question. Huit conseillers se prononcent pour le rejet pur et simple de la demande de la ville de Lille, et onze votent la proposition du maire de La Madeleine. Il y avait trois abstentions.

MARQUETTE-LEZ-LILLE

Succès scolaire. — Nous apprenons que M. Puydt Georges, de Marquette-lez-Lille, élève du pensionnat Pinchart d'Hautmontagne, vient de subir avec succès les épreuves du concours d'admission aux contributions indirectes.

HAUBOURDIN

Un beau succès. — Notre jeune concitoyen Georges Becker vient de remporter au Conservatoire de Paris le premier prix d'harmonie. Nos félicitations au jeune artiste dont la carrière s'annonce des plus brillantes.

SENSEE

Le dernier sermon de Nestor Leroy, vice-doyen du Pévèle, a donné le juste mesure de ce que pouvait mourir de méchanceté et de venin le cœur d'un faux dévot. Figurez-vous que devant la foule que convoit à ses messes la pression cléricale qui règne ici, notre trop zélé pasteur a exposé que si M. Berteaux avait trouvé une mort affreuse, c'était par l'effet d'un châtiment du ciel et que si le bras du regretté ministre lui avait été arraché pendant l'accident, c'était au bras même qui avait signé un arrêté interdisant aux missionnaires de se rendre au Maroc. Mais depuis la séparation, la République ne subventionnant aucun culte, ne peut offrir au missionnaire un billet pour le Maroc. Libres à eux d'y aller à leurs frais. C'est ce que le curé a oublié volontairement de dire.

Bref, en entendant ce langage enfiévré, je ne croyais pas avoir en face de moi le prêtre d'une religion de pardon.

« Ju ne vous reconnaissais point, mielleux Nestor, qui d'habitude vous abreuvez de flatteries émollientes ! Qu'avez-vous prouvé ? Vos rengaines sont vieilles, usées. M. Berteaux succombe, il est regretté de tous. Sa famille le pleure, et vous prêtre, pour le rifler les mauvais, vous dites : « C'est bien fait ! » Est-ce là le rôle du prêtre ? Serait-ce pour votre cause insulter un adversaire jusque dans la mort ?

« Le Christ, dont vous vous prétendez l'apôtre, prêchait l'oubli des injures. Qu'avez-vous fait de sa doctrine ? Perdue, oubliée, vous l'avez sacrifiée au mieux de votre haine et de vos intérêts ».

Le Pré Catelan.

LOUVIL

Un incident à la commission d'assistance. — Nous recevons la lettre suivante. En lui donnant l'hospitalité de nos colonnes, il n'est pas besoin de dire que notre impartialité nous fesait un devoir auquel nous ne songeons pas à nous soustraire, d'accueillir la communication que pourrait nous adresser la personne visée dans cette lettre.

« Louvil, le 4 juin, 1911.

« Monsieur le rédacteur en chef

« du « Progrès du Nord ».

« Voici la lettre que j'envoie à M. le préfet. Si vous voulez bien la reproduire, je vous remercie à l'avance :

« Monsieur le préfet,

« Au nom de la commission d'assistance aux vieillards et comme président, je viens protester contre la manière dont en est-il les délibérations de la dite commission à la délégation cantonale.

« 1° Sur ce qu'on a jugé sur un dossier incomplet, il manquait, et je l'ai fait observer, une lettre qui était une des bases de la réclamation, lettre adressée à M. le ministre et que, questionné, son auteur a reconnu avoir signée et qui existe ;

« 2° Sur ce que les délibérations n'ont pas été lues tout entières et que l'on a déclaré que la maison appartenait au réclamant étant une baraque ; ce qui est absolument faux.

« Aussi, M. le préfet, la commission dont je suis le président sollicite du vaste part une enquête sérieuse sur la manière dont elle a été interprétée et qui, si cela continuait, pourrait grever lourdement les finances municipales.

« Veuillez agréer, Monsieur le préfet, l'assurance de mon profond respect.

Le Président,

« Damme, maire de Louvil »

TRESSIN

L'élection municipale. — C'est aujourd'hui que les électeurs de Tressin sont appelés à élire quatre conseillers municipaux.

Deux partis sont en présence : l'un représente la réaction cléricale, l'autre la liberté, la laïque, la progrès, la justice et la liberté de conscience. Les électeurs de Tressin ne sauraient hésiter entre ces citoyens qui sollicitent leurs suffrages. Espérons plus qu'ils sont assurés de donner d'aussi utiles administrateurs, ménagers des deniers publics en même temps que soucieux de la tranquillité de la commune, dans le canton de notre parti.

Trois républicains viennent donc pour MM. Lucien Caroche, Louis Dupuis-Bart, Jean Detrez et Louis Thieffry, candidats de la Fédération R. et R. S. du canton de Lannoy.

Hernie guérie légale. — Nous l'avons actuellement, si vous voulez vous fournisseur chez Jean BLOCK, horloger-spécialiste, 38, rue de l'Hôpital-Militaire. Maison de confiance ne vendant que des articles soignés et garantis sur facture. 2136

NORD

DOUAI

A la Commission des Fêtes. — Un démissionnaire. — Samedi matin, M. Raoul Dubois, conseiller municipal, a adressé sa démission de membre de la commission des fêtes à M. Lefebvre, vice-président.

Cette décision, — irrévocable, — est la conséquence du vote émis vendredi soir par le Conseil municipal au sujet des fêtes. De Guyast, sur l'intervention d'un de ses membres.

On nous assure, — et nous le publions sous réserves, — que cinq autres membres de la commission ont également démissionné.

M. le maire va faire convoquer la commission des fêtes pour mercredi soir.

A Le Bruyelle. — L'aviateur Champeller, dont le Forman a été amené de Paris, partira de Le Bruyelle aujourd'hui dimanche, pour gagner également l'aérodrome de Roubaix.

L'aviateur Brégi, qui fait son service militaire, a été attaché au centre militaire d'aviation de Douai, sous les ordres du lieutenant Ludman. Il est appelé à piloter le Brégnet. Hier soir, il a effectué de beaux vols à Le Bruyelle.

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

L'AVIATION

Paris-Rome-Turin

La croix de Beaumont

Paris, 3 juin.

Par décret en date du 3 juin, rendu sur la proposition de M. Delcassé, ministre de la Marine, l'enseigne de vaisseau de première classe Conneau (Beaumont en aviation), est nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour s'être distingué d'une manière exceptionnelle dans le pratique de l'aviation.

Frey à Rome

Rome, 4 juin.

L'aviateur Frey est arrivé à Rome ce soir à 6 heures 50. Il a été l'objet comme Beaumont et Garros de chaleureuses ovations.

Vidart sur la route

Rome, 3 juin.

L'aviateur Vidart qui était parti pour Rome s'est arrêté à Orbetelle ; il repartira demain.

Le raid des officiers aviateurs

Bordeaux, 3 juin.

Voici des officiers aviateurs partis ce matin de Pau pour tenter le raid Paris-Pau-Paris. Les lieutenants de Malherbe et Princeteau ont atterri à Libourne, dans la matinée, le capitaine Schomme a atterri à Bordeaux après une première escale à Langon à la suite d'une panne.

Dans l'après-midi, les lieutenants Grain et Ducommun ont quitté l'aérodrome de la Croix d'Hins pour rejoindre à Bordeaux ceux de leurs camarades.

Mort d'un aviateur

Rio-de-Janeiro, 3 juin.

L'aviateur Quéiros qui s'était grièvement blessé dans une chute d'aéroplane à Sao-Paulo, a succombé aujourd'hui.

Les grèves à Paris

CHEZ LES CHAUFFEURS

Paris, 3 juin.

Les grévistes chauffeurs d'automobiles qui ont déclaré la grève se sont réunis cette après-midi à la Bourse du Travail, à 4 heures et demie. Les deux salles étaient bondées et une animation extraordinaire régnait aux abords de la rue du Château-d'Eau.

M. Fiancette, secrétaire du syndicat, qui prend la parole, se félicite de voir la grève absolument générale, mais à son avis elle ne saurait se prolonger au delà de 48 heures, car les propriétaires d'auto-taxis et les chauffeurs des coopératives se verraient dans l'obligation de reprendre le travail.

Quatorze cents voitures pourraient aussi sortir lundi et l'effet de cette manifestation unanime serait considérablement réduit. Mais cette opinion rencontre dans la salle de nombreux adversaires. Un tumulte épouvantable couvre la voix des orateurs.

M. Monsarat, conseiller prud'homme, qui soutient la même thèse que M. Fiancette, est fréquemment interrompu.

Un propriétaire de taxi-auto fait une observation, le tumulte redouble ; c'est en vain que les orateurs essaient de parler, un des grévistes légèrement ému fait expulser ceux vivement.

Au nom des propriétaires et conducteurs qui se sont réunis au nombre de 300 à Levallois-Perret, un délégué annonce que ceux-ci ne pourront subir plus de 48 heures de grève, mais à partir de lundi, ils reprendront individuellement une cotisation de cinq francs par jour si le mouvement doit se poursuivre.

La réunion s'est poursuivie dans le tumulte jusqu'au moment où M. Fiancette est venu lire l'ordre du jour. Dans cet ordre du jour, que l'assemblée a adopté, les grévistes décident de reprendre le travail lundi matin et à se conformer aux décisions qui seront prises ultérieurement par le syndicat.

La sortie s'est effectuée à 3 heures au milieu d'une vive animation.

A propos des obsèques de M. Berteaux

De l'« Événement » :

Un de nos confrères écrit que M. Berteaux ayant été tué à peu près sur le coup, n'a pu exprimer de volonté en ce qui concerne ses obsèques et que si celles-ci ont eu un caractère exclusivement civil c'est que ce caractère a été imposé par l'Eglise qui a refusé ses concours.

Notre confrère a été, dans la circonstance, mal renseigné. Le regretté ministre de la Guerre a laissé un testament entièrement écrit de sa main, qui débuta par ces mots :

« Je désire formellement être enterré civilement. »

Mme Berteaux et ses enfants, comme c'était leur devoir, se sont strictement conformés à cette volonté.

Un soldat tué, cinq blessés par une automobile

Paris, 3 juin.

Vers minuit, un détachement de vingt soldats du 129e d'infanterie, conduit par un capitaine, qui venait assurer l'ordre sur la parcours de la ligne du tramway de Paris-Trinité-Enghien, a été heurté par une auto de maître, dont le numéro est encore inconnu. Un soldat a été tué, cinq ont été blessés dont deux grièvement.

La Réforme électorale

LE SCRUTIN UNINOMINAL

Paris, 4 juin.

L'« Événement » publiera demain matin l'interview suivante sous le titre : Scrutin uninominal.

« Nous avons annoncé hier qu'un certain nombre de partisans qui maintient le scrutin d'arrondissement, parmi lesquels MM. Breton, du Chos ; Désiré Leroy, Magimel, Somande, etc., avait pris l'initiative d'une proposition de réforme électorale maintenant le scrutin uninominal actuellement en vigueur.

« M. Modeste Leroy, que nous avons interrogé, nous a déclaré que cette proposition est l'œuvre de M. Breton, dont on connaît le talent et les qualités de tribun. Quant à nous, nous y avons seulement adhéré en modifiant quelques points de détails.

« Nous avons poursuivi, a-t-il dit, un double but d'abord et surtout, de réduire notablement le nombre des députés.

« On y arrive par deux moyens qui devront être employés simultanément.

« 1° Les perquisitions des circonscriptions en faisant le nombre des députés d'après une base uniforme. Sans doute nous arriverons-nous au chiffre de un député par 20.000 électeurs.

« 2° On ne prendrait en considération que les électeurs inscrits et non plus la population.

« Nous voulons ensuite supprimer le second tour de scrutin pour mettre fin aux coalitions scandaleuses à donne lieu et qui sont les principales causes de l'hostilité que rencontre le scrutin d'arrondissement tel qu'il est actuellement pratiqué.

« En établissant l'appariement pour le premier tour, on parviendra à ce résultat. Avant le vote chaque candidat indiquera lequel de ses adversaires il entend faire bénéficier, pour « cas où lui-même ne serait plus élu.

« A l'issue du tour unique du scrutin il sera d'adition sur les suffrages obtenus par des candidatures appariées pour savoir quel sera l'élu

« Si deux candidats se trouvent seuls en présence refusant de s'apparenter ceux qui aura obtenu le plus de voix sera proclamé élu. »

Et M. Modeste Leroy nous dit les espérances qu'il fonde sur ce système, capable, selon lui, d'éviter de fâcheuses alliances.

La délimitation de la Champagne

Le Conseil d'Etat, réuni en assemblée générale à 1 heure et demie, a tenu une séance qui s'est prolongée jusqu'à 7 heures et demie du soir pour délibérer sur le projet de décret qui doit fixer la délimitation de la Champagne viticole.

L'« Agence Fournier » croit savoir que le Conseil d'Etat aurait décidé de séparer la Champagne viticole en deux zones. La première composée des communes de la Marne et de l'Aisne qui seraient bénéficiaires de la première délimitation, aura droit à l'appellation de Champagne. Elle continuerait à bénéficier des mesures complémentaires édictées par la loi de février 1911 (certificats d'origine, magasins séparés).

La seconde zone comprendrait les communes viticoles de l'Aube (toutes les communes des arrondissements de Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine), les cantons de Chavanges (arrondissement d'Arcy-sur-Aube), Villenaux (arrondissement de Nogent-sur-Seine), les cantons de la Marne non figurés dans la première délimitation : Cléry et Montreuil-sur-Marne dans le département de Seine-et-Marne, les cantons de Chevillon, Doulaincourt et de Joinville (Haute-Marne). Les vins appartenant à la deuxième zone auraient droit à l'appellation de : Champagne 2e zone. Les vins de champagne de la première et de la deuxième zones auraient un droit de pénétration réciproque.

LILLE

LE CONGRÈS

de l'Association Fraternelle de Prévoyance et de retraites des percepteurs et receveurs de France.

Le Congrès des Percepteurs et Receveurs spéciaux, organisé par les Associations Fraternelles de Prévoyance et de Retraites des membres de cette Corporation, a commencé samedi après-midi ses travaux.

La première séance fut ouverte vers une heure et demie, dans la Salle des Sociétés, rue de Paris, sous la présidence de M. Dorlière, vice-président de la Société. A ses côtés avaient pris place MM. Degand, président du Comité régional ; Thouvenin, président de l'Association des Percepteurs ; Wellhof, président de la Société Amicale des Receveurs spéciaux ; Bouvier, secrétaire général ; Le Lorrain, trésorier ; Lévy et Pascalin.

M. Degand prit le premier la parole pour souhaiter aux délégués la plus cordiale bienvenue. Il indiqua ensuite à ceux-ci comment seraient préparés les divers travaux de ce congrès et annonça que le Section Lilloise avait, de cette commune, organisé de diverses excursions. La première aura lieu lundi à l'Exposition de Roubaix. Départ à dix heures et demie du matin, par le tramway Mongy.

La deuxième aura lieu mardi à Bruxelles. Départ à 6 heures 09 du matin.

Le président ayant proclamé à l'ordre nominal des délégués qui sont au nombre d'une centaine, on nomme les diverses commissions chargées d'étudier les diverses questions inscrites à l'ordre du jour, puis M. Duchatel, percepteur à Paris, et président fondateur de l'Association Française du cautionnement mutuel, se leva à son tour pour entretenir l'auditoire de la création de l'Institut National des Orphelinats et Maison de retraites des serviteurs de l'Etat.

M. Duchatel en indique le but avec une précision et une netteté remarquables.

En évitant cette cause, M. Duchatel a voulu combler une lacune. Presque tous les ministères organisés dans les Administrations publiques, en vue de s'occuper de leurs anciens serviteurs, ont oublié l'employé. Ce malheur oublié est réparé.

Grâce à l'initiative de M. Duchatel qui fut admirablement secondé dans sa louable entreprise par M. Caillaux, ministre des Finances, les premiers éléments ont été assemblés et le résumé constitutif de cette œuvre essentiellement philanthropique fut lu à Paris le 15 juin, précédent, au Cercle des Fonctionnaires, rue Montpensier, 12, à Paris.

Après le discours de M. Duchatel, qui fut vivement applaudi, quelques observations ont été faites par les délégués, puis le bureau de toute l'assemblée, les délégués en sont ressortis du congrès.

Les percepteurs et receveurs spéciaux se sont ensuite rendus à la salle des Sociétés, où ils ont longuement pris à cœur, jusqu'à cinq heures du soir, le repas de l'Hôtel Bellevue, rue Gambetta.